



## Reprise de travail mais medecine du travail en week end

Par **asno**, le **31/10/2013** à **07:28**

BONJOUR JE SUIS EN ACCIDENT DE TRAVAIL ET LE MEDECIN CONSEIL ME CONSOLIDE AU VENDREDI 29NOVEMBRE MAIS PROBLEME LE SAMEDI30 LA MEDECINE DU TRAVAIL EST FERMEE je precise que je travaille dans la restauration rapide DE PLUS LORS D UNE PRE VISITE IL Y A QQ MOIS CETTE DERNIERE NE VOULAIT PAS QUE JE REPRENNE MON TRAVAIL A MON POSTE DONC RECLACIFICATION OU LICENCIMENT QUE DOIS JE FAIRE POUR NE PAS PERDRE MES DROITS D AT VU QUE JE NE PEUX PAS ETRE VU PAR LA MEDECINE DU TRAVAIL . MERCI DE M AIDER A TROUVER UNE SOLUTION CAR TOUT CECI M ENGOISSE

Par **moisse**, le **31/10/2013** à **08:40**

Bonjour,

Vous devez suivre la procédure comme tout le monde :

- \* demander une pré-visite auprès du médecin du travail
- \* aviser l'employeur de votre retour par LR/AR

C'est à lui de s'organiser au mieux pour la visite de reprise, dont la tenu s'impose à lui avant toute reprise effective du travail.

En clair vous embauchez, et en attendant la visite on va vous faire bricoler voire ne rien faire en fonction des indications de la visite de pré-reprise.

Par **pat76**, le **31/10/2013** à **14:39**

Bonjour

Le médecin conseil de la CPAM vous a consolidé mais avez vous reçu une attestation de mise en invalidité émanant de la CPAM?

Quand doit s'arrêter votre arrêt pour accident du travail?